



## LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES PAR LES NORMES ISO : CAS DES ENTREPRISES ECONOMIQUES ALGERIENNES

### THE PRACTICE OF SOCIAL RESPONSIBILITY OF COMPANIES BY ISO STANDARDS: THE CASE OF ALGERIAN ECONOMIC ENTERPRISES

| Abderrahmane Laib |

<sup>1</sup> Université de Sétif | Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion | Laboratoire de développement des ressources humaines | Sétif | Algérie |

| Received | 10 April 2018 |

| Accepted | 28 April 2018 |

| Published 11 May 2018 |

#### RESUME

**Introduction :** En Algérie, des centaines d'entreprises du secteur économique ont pris conscience de la nécessité d'intégrer le développement durable dans leur management. La normalisation ISO est choisie comme voie de prise en compte des dimensions de développement durable. Ce choix constitue un axe de la stratégie nationale de développement durable. A cet effet, les pouvoirs publics accordent des subventions financières conséquentes aux entreprises qui émergent volontairement dans le processus de normalisation et dont les objectifs visés sont, d'un côté moderniser les systèmes de management afin d'améliorer les performances économiques, et de l'autre faciliter l'intégration des aspects environnementaux et sociaux dans les préoccupations managériales des entreprises. **Objectifs :** Cette étude a pour objectifs de mesurer la pertinence des politiques de soutien des pouvoirs publics en faveur des entreprises économiques à intégrer le développement durable dans leur management et analyser la contribution des normes ISO à la prise en compte du développement durable dans leurs préoccupations managériales des entreprises étudiées. **Méthodes :** Cet article comporte le résultat de l'analyse exploratoire menée auprès de dix entreprises du secteur industriel public, par laquelle nous avons essayé de comprendre dans quelle mesure le choix de la certification ISO contribue à rendre les entreprises socialement responsable en se basant sur la contribution de chaque norme de certification sur la prise en charge des dimensions de développement durable. **Résultats :** L'étude a permis de conclure que l'entreprise algérienne place le développement durable au bas de l'échelle de ses priorités. La prise en compte des dimensions du développement durable se limite à entreprendre les démarches qui sont implicitement imposées aux entreprises par les pouvoirs publics. **Conclusion :** L'étude dénote l'absence d'une stratégie de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises tant chez les pouvoirs publics que chez les entreprises économiques algériennes.

**Mots-clés :** Développement durable, Responsabilité sociale des entreprises, Organisation mondiale de normalisation, entreprises économiques algériennes

#### ABSTRACT

**Background:** In Algeria, many of enterprises in the economic sector have become aware of the need to integrate sustainable development into their management. ISO standardization is chosen as a means of taking account of the dimensions of sustainable development. This choice represents an axis of the national sustainable development strategy. For the deployment of this axis, the authorities grant consistent financial grants to companies who voluntarily engaged in the standardization process and its objectives are, hands modernize systems management to improve economic performance, and the other facilitates the integration of environmental and social aspects in the management of business concerns. **Objective:** The objectives of this study is to measure the relevance of public support policies for economic enterprises to integrate sustainable development in their management and analyze the contribution of ISO standards to the consideration of sustainable development in their management concerns. Companies studied. **Methods:** This article includes the result of the exploratory analysis conducted with ten companies in the public industrial sector, in which we have tried to understand to what extent the choice of ISO certification contributes to making companies socially responsible based on the contribution of each certification standard to the support of sustainable development dimensions. **Results:** The study concluded that the Algerian company places sustainable development at the bottom of its priorities. Taking into account the dimensions of sustainable development is limited to taking the steps that are implicitly imposed on companies by the public authorities. **Conclusion:** The study indicates the absence of a strategy of sustainable development and corporate social responsibility both in public authorities and in Algerian economic enterprises.

**Keywords:** Sustainable Development - Corporate Social Responsibility - International Organization for Standardization - Algerian enterprises

## 1. INTRODUCTION

Avec l'évolution du concept de développement durable et son introduction dans le management des entreprises pour assurer de meilleures pratiques de la RSE, une multitude d'initiatives tant locales qu'internationales visant l'intégration de la responsabilité sociale aux activités des entreprises ont fait leur apparition. Les normes ISO font partie de ces initiatives soit à travers les normes de certification et qui s'intéressent chacune à une dimension du développement durable ou à travers la norme ISO 26000 qui a fait son apparition en 2010.

En Algérie, les pouvoirs publics et à travers les divers dispositifs de mise à niveau de l'économie algérienne, ont opté pour la certification ISO selon les normes existantes dans le but d'améliorer le management des entreprises et devenir plus compétitives et en même temps s'approprier les dimensions du développement durable. Etant une démarche volontaire mais subventionnée par les pouvoirs publics et par des fonds européens dans le cadre des accords de libre-échange, plusieurs entreprises algériennes ont opté pour la mise en place des systèmes de management selon les normes ISO. L'ambition de l'utilisation ces normes est de faire contribuer l'entreprise à la promotion des politiques de développement durable et à la pratique de la RSE. Toutefois, l'utilisation de ces normes ISO soulève de nombreuses questions quant à leurs apports pour les entreprises qui se sont inscrites dans les divers programmes de certification. Le présent article se propose de répondre à deux questions fondamentales :

- 1) Les politiques de soutien des pouvoirs publics sont-elles pertinentes pour inciter les entreprises économiques à intégrer le développement durable dans leur management ?
- 2) Dans quelle mesure le choix des normes ISO a-t-il contribué à rendre les entreprises soucieuses de la prise en compte du développement durable dans leurs préoccupations managériales ?

L'article est structuré en deux principales parties, la première comporte un ancrage théorique de la normalisation des pratiques de la RSE. A partir d'une étude menée auprès de dix entreprises qui ont choisi de se faire certifier selon les normes ISO, la seconde partie traite du cas algérien en essayant d'apporter des réponses aux deux questions de la recherche. Dans son volet exploratoire, l'analyse discute plusieurs points essentiels notamment les enjeux des certifications, le poids des pressions des parties prenantes, l'impact des mesures incitatives sur le recours aux certifications, le caractère contraignant des normes et le degré de prise en compte de la RSE dans les préoccupations managériales à travers les normes ISO.

## 2. Cadre théorique de la recherche

**2.1 Le développement durable transposé à l'entreprise :** Longtemps considéré comme un concept uniquement macroéconomique car il concerne les politiques gouvernementales pour la préservation de toutes les ressources disponibles, le développement durable a investi le monde de l'entreprise grâce à une prise de conscience collective notamment celle des gouvernements lorsque ces derniers se sont rendus compte que leurs efforts dans le sens du développement durable ne pourront se faire sans la totale implication des principaux consommateurs de ressources humaines et naturelles qui sont les entreprises [1]. L'implication des entreprises dans le développement durable a été consacrée par l'Agenda 21 qui propose dans son chapitre 30 que le commerce et l'industrie, y compris les sociétés transnationales et les organisations qui les représentent, participent pleinement à la réalisation et à l'évaluation des activités relatives au plan de développement durable adopté lors du sommet de la terre à Rio de Janeiro en 1992 [2]. Depuis ce sommet, l'intérêt des entreprises pour le développement durable ne cesse de se développer. Il est devenu, pour un grand nombre d'entreprises, une stratégie à part entière dans leur modèle de croissance. Par l'intégration du développement durable, les entreprises sont appelées à introduire des transformations fondamentales dans leur management, et cela, par l'intégration de trois domaines l'économique, l'environnemental et le social. Ces derniers ont été toujours opposés, car avant l'apparition de la notion de développement durable, les problématiques environnementales et sociales étaient vécues comme des contraintes avec des conséquences négatives sur la performance économique de l'entreprise et, par voie de conséquence, sur sa pérennité. Les résultats atteints par les entreprises pionnières en matière d'intégration des dimensions de développement durable ont montré qu'il est possible de concilier performance économique, protection de l'environnement et rôle social.

Pour l'entreprise, la notion de développement durable est directement liée à celle de la RSE. Cette dernière est la déclinaison du développement durable pour les entreprises. Elle est couramment admise comme la contribution volontaire des entreprises au développement durable [3]. Elle est considérée comme la traduction managériale du concept de développement durable [4]. Ce point de vue est partagé par Peeters qui trouve que la RSE est un levier de mise en œuvre d'un développement durable tel que défini à la convention de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 [5]. Mettant la RSE dans son contexte historique, le développement durable constitue une extension du champ historique de celle-ci. Capron et Petit considèrent le développement durable comme le troisième âge de la RSE depuis la seconde Guerre mondiale [6].

**2.2 La normalisation ISO comme instrument de pratique de la RSE :** Depuis quelques années, les entreprises affichent un intérêt grandissant à l'application de démarches qui leur permettent de justifier leurs pratiques en matière de RSE. Cet intérêt s'est accru avec l'apparition d'une série de normes et de référentiels qui encourageant ces entreprises afin d'opter pour ces démarches d'une part et les motiver d'autre part [7]. Il existe plusieurs initiatives qui orientent les entreprises vers l'adoption des pratiques de la responsabilité sociale des entreprises. Ces initiatives sont nombreuses et variées, allant des démarches locales à celles à vocation internationales. Les plus importantes sont les conventions internationales de référence, les référentiels à vocation internationale, les codes de conduite d'entreprises, des associations professionnelles et des organismes syndicaux et les normes élaborées par les

institutions de normalisation. Les résultats d'une étude réalisée en 2004 ont démontré que l'une des manifestations les plus remarquables de la prise en compte du développement durable par les entreprises est la multiplication des chartes éthiques, des codes de bonne conduite et autres codes de valeurs qui sont adoptées par les d'entreprises.

Pour plusieurs auteurs [8, 9, 10, 11, 12] on assiste à une prolifération des instruments de pratique de la RSE. Même avec cette prolifération, cette multiplication contribue à réduire les difficultés d'opérationnalisation du développement durable et à formaliser les démarches managériales de mises en œuvre de stratégies intégrant la RSE [13].

L'Organisation Internationale de Normalisation ISO élabore des normes par lesquelles elle essaye de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises. Ces normes proposent des exigences directement applicables pour diagnostiquer et mesurer les efforts à réaliser dans le cadre d'une démarche de développement durable. Depuis les années 80, cette instance n'a cessé d'investir le champ des normes reliées aux dimensions du développement durable. A travers les normes, ISO couvre les trois dimensions du développement durable en commençant, dès 1987, par la qualité à travers la norme ISO 9000, puis l'environnement, en 1994, par le biais de la norme ISO 14000, le social, en 1997, par la norme OHSAS 18001 et enfin, en 2010, le sociétal par la parution de la norme ISO 26000. Selon Boiral, l'adoption des normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 26000 devrait permettre, à priori, de promouvoir des pratiques destinées à améliorer les performances économiques, environnementales et sociale [14].

Le concept de norme est assez complexe. Il renvoie aujourd'hui à différents types de normes qui eux-mêmes renvoient à différents sous-catégories de normes [15]. Dans ce sens H. Savall et V. Zardet ont développé un concept appelé la Tétranormalisation. En 2002, ils ont proposé une théorie dont l'objectif est d'intégrer des normes disparates dans divers domaines d'activité de l'entreprise, normes commerciales, normes financières, normes sociales et normes environnementales, pour mieux appréhender la dimension éthique de l'entreprise [16]. Pour Savall et Zardet, les entreprises et les organisations évoluent dans un univers de plus en plus encombré de normes en tous genres, nous dirons un univers « tétranormalisé » c'est-à-dire activé par quatre grands pôles de normes, les normes d'activité, de production et d'échanges commerciaux (OMC...), les normes comptables et financières (IASB, IFRS...), les normes sociales relatives à l'emploi et aux conditions de vie au travail (OIT...), enfin les normes de qualité, environnement et de sécurité (ISO...). Ces normes émanent d'institutions publiques nationales, supranationales, régionales ou locales, ou encore d'organismes privés éditeurs de normes ou de référentiels, d'organisations professionnelles, et d'organisations non gouvernementales [17].

Les normes peuvent être définies comme un ensemble de règles, de lignes directrices ou de caractéristiques pour des activités ou leurs résultats, dont l'objectif est d'optimiser la qualité des procédés et des produits, standards et normes sont élaborés par consensus d'experts techniques et/ou économiques [18]. Une norme est définie comme une spécification technique approuvée par un organisme reconnu à l'activité normative pour application répétée ou continu, dont l'observation n'est pas obligatoire [19].

La normalisation est définie comme une activité propre à établir, face à des problèmes réels ou potentiels, des dispositions destinées à un usage commun et répété, visant à l'obtention d'un degré d'optimalité dans un contexte donné [20]. La normalisation a pour objet de fournir les bases de référence comportant des solutions techniques et commerciales établies par des experts et des professionnels des métiers, concernant des produits, des biens d'équipements ou des services. Ces bases sont publiées en vue d'établir un langage commun favorisant ainsi le dialogue entre les fabricants, leurs clients et les autres partenaires. Ces documents définissent un vocabulaire, des dimensions, des caractéristiques, des méthodes d'essai, des règles diverses, qui facilitent les échanges [21]. La normalisation représente un référentiel commun pour objectiver et standardiser les pratiques. Elle permet de garantir une certaine efficacité en proposant une solution collective à des problèmes techniques ou organisationnels [22].

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à analyser les avantages que peuvent offrir les normes. La normalisation est un outil d'échange permettant le développement des marchés selon des règles et des pratiques harmonisées et des entraves techniques réduites. Elle est un outil de développement pour l'économie car elle permet la rationalisation de la production. Elle est également un outil de politique publique à la réglementation et une référence pour les marchés publics. Enfin, elle est un outil stratégique pour l'entreprise ou l'acteur économique qui participe aux travaux d'élaboration car elle permet d'innover, d'anticiper et d'évoluer mais aussi d'être compétitif et de mieux connaître les tendances des marchés. Plusieurs études se sont penchées sur les avantages que peuvent offrir les normes. Le premier avantage des normes concerne l'entretien de la réputation de l'entreprise et de la qualité de ses relations avec les parties prenantes. Les normes sont de plus en plus utilisées par les entreprises comme outil de gestion des parties prenantes. Boiral trouve que les normes facilitent les échanges et la communication entre entreprises de différents pays et les certifications comme ISO sont considérées comme de véritables passeports pour l'accès à certains marchés [23]. Toujours pour le même auteur les normes jouent un rôle de plus en plus important dans les affaires internationales et dans la promotion des politiques de développement durable [14]. Pour Retour et Vatteville, les normes s'intéressant chacune à une dimension du développement durable donnent aux parties prenantes des garanties minimales sur le respect des standards de qualité, de protection de l'environnement et des droits sociaux [9]. Enfin Helfrich, considère que les normes fournissent aux entreprises un puissant outil stratégique. Elles ont

également des effets positifs sur la société dans son ensemble ; les consommateurs peuvent bénéficier de produits alliant qualité, sécurité et compatibilité internationale ; les entreprises, en se certifiant, émettent un signal positif perceptible à l'international ; les gouvernements sont aidés par la normalisation dans leurs missions de protections des citoyens [22].

En matière de pratique de la RSE, et si l'on suit la logique du principe Triple Bottom Line, il existe pour chaque dimension, une ou plusieurs normes. Dans le domaine de l'économie, la norme applicable est ISO 9001 relative au management de la qualité. Dans le domaine environnemental, il y a la norme internationale ISO 14001 centrée sur l'environnement. Dans le domaine du social, il existe la norme OHSAS 18001 consacrée à la santé et la sécurité au travail.

Dernièrement, on a assisté à la naissance de ce qu'on appelle les systèmes de management intégrés. Il s'agit d'intégrer le système de management de la qualité avec d'autres systèmes relatifs au management environnemental, à l'hygiène et la sécurité au travail. Cette intégration est motivée par le foisonnement de référentiels normatifs. Les organismes certificateurs proposent d'intégrer un certain nombre de ces référentiels autour d'un système de management intégré qui pourrait faire l'objet d'un seul audit de certification [24].

En 2001, l'ISO a identifié la nécessité de mettre en place une norme dédiée exclusivement à la responsabilité sociale. L'objectif du projet consistait à fournir des lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale à tous types d'organisations. Durant cette année le projet de la norme ISO 26000 a pris forme. Pour Gendron, c'est la situation qui prévalait en matière de gestion environnementale des années 1990 et qui a inspiré la norme 14001 qui a poussé les professionnels de l'ISO à réfléchir à normaliser la RSE [25]. En 2010, la norme a été adoptée. Elle précise que la principale caractéristique de la RSE est la volonté d'assumer la responsabilité que les impacts de ses activités et décisions induisent sur la société et l'environnement, et d'en rendre compte.

**2.3 Le développement durable en Algérie : Etat des lieux :** Le thème de développement durable est omniprésent tant dans la sphère politique qu'économique. Dans la sphère politique, le développement durable est considéré comme une priorité nationale, l'Algérie s'est fixée comme objectif qu'en 2015 les efforts en faveur du développement durable seront consolidés et ce, à travers une meilleure gestion de l'environnement et un aménagement durable des territoires. Le Gouvernement algérien a mis en œuvre une Stratégie Nationale de l'Environnement et un Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable PNAE-DD. Cette stratégie implique l'ensemble des ministères et des services déconcentrés, les collectivités locales et la société civile, dont le rôle est d'être une force de propositions. Elle vise à intégrer la viabilité environnementale dans la stratégie de développement du pays [26]. Sur le plan institutionnel, de nombreuses actions en faveur du développement durable sont réalisées notamment dans le secteur industriel où plusieurs instruments de management environnemental sont mis en place tel que les études d'impact sur l'environnement, les audits environnementaux d'unités industrielles, la mise en place des systèmes de management environnemental, les contrats de performance environnementale, la signature de la charte de l'entreprise industrielle et la création de poste de délégués à l'environnement dans chaque site industriel. Au plan juridique, un corpus juridique composé de 9 lois a été élaboré, il constitue une avancée remarquable pour un nouveau droit de l'environnement en Algérie. Au plan économique, une fiscalité écologique ayant pour but d'inciter à la production plus propre. Dans les lois de finances pour les années 2000, 2002, 2003 et 2004, des dispositions fiscales ont été introduites. Ces dispositions sont relatives aux déchets solides, aux effluents liquides industriels, aux émissions atmosphériques et aux sachets plastiques. Ajouté à cela, des mécanismes de financement et d'incitation en faveur du développement durable sont mis en place. A cet effet, toute une série de fonds sont créés dans le but de motiver les entreprises à faire des investissements favorables à l'environnement tel que le Fonds pour l'Environnement et de la Dépollution et le Fonds pour la Maîtrise de l'Energie.

**2.4 Expériences et enjeux de la normalisation ISO en Algérie :** L'intérêt accordé au développement durable par les entreprises algériennes a pour origine le mouvement de normalisation que connaît le pays depuis l'année 2000. Afin de faire face aux exigences découlant l'intégration de l'économie algérienne aux espaces de libre échange économique notamment l'adhésion à la zone de libre-échange avec l'Union Européenne et la préparation de l'accession à l'Organisation Mondiale de Commerce, les pouvoirs publics algériens ont adopté une politique qui consiste à impulser au sein du secteur économique une dynamique de compétitivité. A travers cette dynamique, l'objectif visé est d'inscrire l'entreprise économique dans une démarche de recherche de la performance à tous les niveaux. Pour ce faire, des dispositifs de mise à niveau des entreprises économiques ont été mis en place. Le premier géré par l'ex ministère de l'industrie et de la restructuration et piloté par le Fonds de Promotion de la Compétitivité Industrielle. Le second est le programme MEDA intitulé programme Euro-Développement PME EDPme. Le troisième est une version améliorée du programme MEDA intitulé PME II. Le dernier programme est celui en vigueur depuis 2008. Il est géré par l'Agence Nationale de Développement des PME ANDPME. A travers ces dispositifs, l'objectif visé est d'instaurer des mesures d'accompagnement et d'aides appropriées aux entreprises pour atteindre le niveau de compétitivité requis au plan international et moderniser ses systèmes de management non seulement ceux

contribuant à l'amélioration des performances économiques mais également le management des aspects environnementaux et sociaux.

En matière de normalisation ISO, le nombre d'entreprises algériennes certifiées est jugé très faible. On constate un grand retard en matière de certification. Selon Survey of certifications, à la fin de l'année 2013, le nombre total des entreprises certifiées ISO 9001 a atteint 540 entreprises. Pour la même année, le nombre d'entreprises certifiées pour la norme ISO 14001 était de 101 entreprises. A déploré le manque de statistiques pour la certification OHAS 18001 et les systèmes de management intégrés. En ce qui concerne la norme ISO 26000, les pays de la région Moyen orient et Afrique du nord MENA sont bénéficiaires d'un programme mis en place par l'organisation mondiale de normalisation ISO et destiné aux pays émergents et autres en voie de développement. Ce programme, financé par l'Agence suédoise pour le développement international ASDI, a pour objectif général, de permettre aux organisations d'appliquer les principes de la responsabilité sociétale dans leurs activités par l'application de la norme ISO 26000. Le projet s'articule autour de trois principaux axes à savoir la formation d'experts nationaux, l'accompagnement d'organisations pilotes nationales à l'utilisation de la Norme ISO 26000 et l'organisation de séminaires de sensibilisation sur les enjeux de la responsabilité sociétale pour les organisations et pour la société dans son ensemble. Le projet d'une durée de 4 ans, est déployée en deux phases, la première a été mise en œuvre en 2011 et la seconde en 2012. Le projet d'accompagnement est assuré par l'Institut Algérien de Normalisation IANOR. Depuis 2011, on constate que seules quatorze entreprises des deux secteurs public et privé ont préféré faire partie du programme. A ce jour, le management de quatre entreprises uniquement est jugé conforme à la norme ISO 26000.

### 3. L'analyse exploratoire :

#### 3.1 Méthodologie de recherche :

Le choix de l'analyse exploratoire est motivé par, d'un côté, les caractéristiques des données d'analyse et, d'un autre côté, la faible taille de l'échantillon. Les données recueillies et utilisées sont toutes qualitatives et le nombre d'entreprises étudiées est dix.

La méthodologie adoptée consiste à respecter un processus composé de 05 étapes. En premier lieu, un questionnaire a été élaboré. Il comporte 14 questions réparties sur 05 axes. Le premier axe qui traite des enjeux des certifications avec 03 questions. Le second axe qui évalue le poids des pressions des parties prenantes avec 04 questions. Le troisième axe qui concerne l'impact des mesures incitatives sur le recours aux certifications avec 01 question. Le quatrième axe qui s'intéresse au caractère contraignant des normes avec 03 questions. Le dernier et cinquième axe explore le degré de prise en compte de la RSE dans les préoccupations managériales à travers les normes ISO avec 03 questions. Seules des questions ouvertes sont proposées aux répondants. Pour cela, et à l'issue de chaque question, un espace est laissé aux répondants afin d'insérer des commentaires et/ou des précisions sur les réponses qu'ils ont apportées. En deuxième lieu, les questionnaires dûment renseignés sont collectés auprès des entreprises étudiées. Lors de la restitution, leur examen a permis de conclure de leur recevabilité. En troisième lieu, un traitement du contenu des questionnaires est effectué. S'agissant de données qualitatives, aucune application de traitement et d'analyse de données n'a été utilisée à l'exception d'un tableur EXCEL. En quatrième lieu, et au vue des résultats obtenus, des entretiens semi-directifs ont été menés avec l'encadrement de quelques entreprises. Le nombre d'entreprises avec lesquelles ces entretiens ont eu lieu est de quatre. La dernière étape est celle de discussion des résultats. Cette analyse a été confrontée par d'autres études ayant touché d'autres contextes.

#### 3.2 Caractéristiques des entreprises étudiées :

Le tableau suivant donne une présentation des entreprises de notre échantillon :

**Tableau 1** : Caractéristiques des entreprises étudiées.

Nom de l'entreprise	Activité	Date de création	Effectifs	Certification (s) obtenue (s)
<b>BVA</b>	Boulonnerie et visserie	1983	1257	Système intégré (9001, 14001 et 18001) depuis 2010
<b>AMC</b>	Compteurs électriques	2003	780	ISO 9001 et ISO 14001
<b>EMBAG</b>	Emballages en papier		419	ISO 9001 et ISO 14001
<b>TREFISOUD</b>	Baguettes de soudure		374	Système intégré (9001, 14001 et 18001) depuis 2010
<b>MEDEFIL</b>	Textiles	1998	400	ISO 9001 depuis 2005
<b>SCAEK</b>	Matériaux de construction	1978	372	Système intégré (9001,

				14001 et 18001) depuis 2011
<b>ERCC</b>	Matériaux de construction	1998	575	ISO 9001 et ISO 14001
<b>TREFILEST</b>	Tréfilage		207	ISO 9001 et ISO 14001
<b>ERCCO</b>	Matériaux de construction	1978		ISO 9001 et ISO 14001, système intégré en cours
<b>SETS</b>	Ingénierie techniques	1979	137	Système intégré (9001, 14001 et 18001)

Du tableau ci-dessus, les caractéristiques suivantes peuvent être retenues. A l'exception de la SETS, toutes entreprises sont industrielles, elles sont donc à fort potentiel de pollution de l'environnement. Egalement à l'exception de la SETS, toutes les entreprises sont de grande taille. Les effectifs de chacune de ses entreprises dépassent le seuil fixé par le ministère algérien de petite et moyenne entreprise et de l'artisanat dans la loi n°01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME. Dans notre échantillon, il semble que les entreprises préconisent la certification de leur système de management intégré au lieu d'obtenir des certifications séparées. Seule l'entreprise MEDEFIL n'a pas encore validé une certification selon la norme environnementale ISO 14001. Il semble que s'engager dans une démarche RSE de type ISO 26000 n'est pas encore à l'ordre du jour des entreprises étudiées. Aucune entreprise de l'échantillon n'a mis ou projette de mettre en place un système conforme à cette norme.

## 4. DISCUSSION

### 4.1 Les enjeux de la certification :

Les enjeux de la certification diffèrent selon deux critères, le type de la norme et l'activité exercée par l'entreprise.

**Tableau 2 :** Appréciation des enjeux des certifications par les entreprises

Enjeux	Enjeux		
	Important	Moins important	Pas du tout important
<b>ISO 9001</b>	BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, MEDEFIL, SCAEK, ERCC, TREFILEST, ERCO, SETS	Aucune	Aucune
<b>ISO 14001</b>	BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, SCAEK, ERCC, ERCO	MEDEFIL, TREFILEST, SETS	Aucune
<b>OHSAS 18001</b>	Aucune	Aucune	BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, MEDEFIL, SCAEK, ERCC, TREFILEST, ERCO, SETS

Selon une grille comportant trois types d'enjeux, important, moins important et pas du tout important, toutes les entreprises sont unanimes en considérant la certification selon la norme ISO 9001 comme enjeu important. Elles sont également unanimes sur la certification selon le référentiel OHSAS 18001 qui est considérée comme un enjeu pas du tout important. Par contre, pour la norme ISO 14001, les entreprises sont partagées. Trois des dix entreprises considèrent la certification selon la norme ISO 14001 comme un enjeu moins important. La disparité des enjeux est justifiée par l'importance accordée à chaque type de certification. Les entreprises justifient le recours à la certification ISO 9001 dans le but d'améliorer leur compétitivité. Ces entreprises voient que la législation algérienne de travail est complète et elle est en mesure de garantir les droits sociaux des travailleurs dont les exigences de la norme en matière de santé et de sécurité au travail, d'où le manque d'intérêt pour la norme OHSAS 18001. Les entreprises dont les activités ne dégradent pas l'environnement naturel ne sont pas favorables à l'obtention de la certification selon la norme ISO 14001, à l'inverse, celles dont les activités sont polluantes trouvent dans cette norme un stimulant pour une l'amélioration de leur performance environnementale.

### 4.2 Les certifications et ISO pressions des parties prenantes :

Dans son exercice de sa responsabilité sociale, l'entreprise doit prendre en considération les demandes en provenance des parties prenantes qui ne sont pas complémentaires mais avec des intérêts diversifiés. Ces demandes constituent pour l'entreprise constituent des pressions auxquelles l'entreprise doit faire face afin d'améliorer son image, sa notoriété, acquérir une reconnaissance et une légitimité. Pour mesurer l'importance des pressions des parties prenantes, celles-ci sont scindées en quatre types pressions en provenance du marché, pressions institutionnelles, pressions de la tutelle et pressions d'ordre interne.

**Tableau 3 :** les pressions exercées par les parties prenantes.

Nom de l'entreprise	Pressions du marché	Pressions institutionnelles	Pressions de la tutelle	Pressions en interne
<b>BVA</b>	Aucune	Forte	Aucune	Aucune
<b>AMC</b>	Aucune	Forte	Aucune	Aucune
<b>EMBAG</b>	Aucune	Forte	Moyenne	Forte
<b>TREFISOUD</b>	Aucune	Forte	Aucune	Aucune
<b>MEDEFIL</b>	Aucune	Forte	Aucune	Aucune
<b>SCAEK</b>	Aucune	Forte	Forte	Forte
<b>ERCC</b>	Aucune	Forte	Forte	Aucune
<b>TREFILEST</b>	Aucune	Forte	Aucune	Aucune
<b>ERCO</b>	Aucune	Forte	Forte	Forte
<b>SETS</b>	Aucune	Forte	Aucune	Forte

Toutes les entreprises considèrent que l'obtention des certificats permet d'améliorer leur image et leur donnent une meilleure notoriété. Néanmoins, par cette notoriété, les motivations des certifications est la recherche de la légitimité et la reconnaissance non pas auprès de l'ensemble des parties prenantes mais pour faire face à trois types de pressions, la première est institutionnelle, la seconde provient de la tutelle et la troisième est d'ordre interne. Le marché et ces principales composantes qui sont les clients, les fournisseurs et la concurrence n'ont aucun effet sur l'entreprise et, par voie de conséquence, ne sont pas des enjeux pour l'entreprise. Les pressions institutionnelles sont exercées par l'Etat en tant que régulateur de l'économie. Les pouvoirs publics font de l'entreprise un acteur incontournable de la mise en œuvre du plan national d'actions pour l'environnement et le développement durable PNAE-DD. A cet effet, des mesures tant coercitives qu'incitatives sont introduites à l'égard des entreprises tant dans le domaine environnemental que social. Pour instaurer un management environnemental, un certain nombre d'outils sont mises à la disposition des entreprises notamment du secteur industriel tel que les contrats de performance environnementale, les audits environnementaux, la mise en place des chartes environnementales et la création de postes de délégués à l'environnement sur chaque site industriel. La mise en œuvre de ces outils conduit inévitablement les entreprises à mettre en place un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001. Un arsenal juridique est, également, mis en place. Il vise le renforcement des responsabilités des entreprises dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Pour ce dernier, la nouveauté est l'introduction de la fiscalité écologique. Les pressions exercées par la tutelle ont pour origine et par les Société de gestion des participations SGP en leur qualité de gestionnaire des capitaux publics pour le compte de l'état actionnaire. Ces derniers agissent sur les entreprises sous formes d'orientation et de directives invitant les entreprises de leurs portefeuilles de se doter des systèmes de gestion conformes aux référentiels de certification existants. Les pressions en interne sont exercées par les cadres des entreprises, qui de par leur recherche de pratiques de gestion plus efficaces, exigent de leurs directions générales l'introduction des normes et des référentiels de gestion. Ce résultat rejoint en partie l'analyse de Boiral qui considère qu'étant donné que la mise en place du développement durable à travers les normes ISO n'est pas le résultat d'une politique publique ou d'une réglementation, ces sont les pressions externes, essentiellement commerciales et institutionnelles qui encouragent le recours à la certification [27].

Il rejoint également l'analyse de Berger-Douce qui propose une matrice des stratégies d'engagement sociétal inspirée des travaux de Boiral [28] sur les enjeux d'intégration des normes de management environnemental. Pour cet auteur, l'intégration des normes de certification peut être rituelle, mobilisatrice, proactive ou réactive. L'intégration rituelle correspond à la situation où l'adoption de la norme répond à des pressions externes fortes sans que le dirigeant ne soit convaincu de la pertinence de la norme à mettre en place. L'intégration mobilisatrice est de nature stratégique dans la mesure où elle répond à la fois à des pressions internes et externes fortes en faveur de la normalisation. L'intégration proactive répond à des enjeux internes forts associés à des pressions externes faibles. Enfin, l'intégration réactive correspond à la situation où les enjeux externes et internes sont les deux faibles, l'intégration de la norme est difficilement réalisable [29]. A travers cette analyse, il s'avère que l'intégration des normes par les entreprises publiques économiques algériennes est rituelle.

**Figure 1** : la matrice d'engagement sociétal appliquée aux entreprises algériennes

<b>Pressions externes</b>	<b>Fortes</b>	Intégration rituelle BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, MEDEFIL, SCAEK, ERCC, TREFILEST, ERCO, SETS	Intégration mobilisatrice  Aucune
	<b>Foibles</b>	Intégration réactive  Aucune	Intégration proactive  Aucune
		Foibles	Fortes
<b>Pressions internes</b>			

### 4.3 Impact des mesures incitatives sur le recours aux certifications ISO :

Pour mesurer, le poids que peuvent revêtir les incitants mises en place par le gouvernement à destination des entreprises, l'analyse a porté sur le degré de recours au programme national de normalisation pour le financement des processus de certification. Il a été demandé aux entreprises de préciser la norme pour laquelle elles ont bénéficié d'une aide financière de l'Etat.

**Tableau 4** : Financement des processus de certification par les aides financières de l'Etat.

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>ISO 9001</b>	<b>ISO 14001</b>	<b>OHSAS 18001</b>
Aides financières dans le cadre du programme national de normalisation	BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, MEDEFIL, SCAEK, ERCC, TREFILEST, ERCO, SETS	BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, SCAEK, ERCC, TREFILEST, ERCO, SETS	BVA, AMC, EMBAG, TREFISOUD, SCAEK, ERCO, SETS

Afin d'inciter les entreprises à aller vers la certification, il existe un autre dispositif intitulé le programme national de normalisation. Mis en place depuis 2002 par le ministère de l'industrie, il octroie des aides financières allant jusqu'à 80% des coûts de mise en place des systèmes de management et de l'obtention des certificats sont accordées aux entreprises désireuses de se faire hausser à ces standards internationaux. Les référentiels concernés sont la norme ISO 9001, la norme ISO 14001, la norme OHSAS 18001 et les systèmes intégrant les trois normes en même temps. A cet effet, chez toutes les entreprises et dans le domaine financier, l'intégration des normes ISO ne revêt pas un caractère contraignant.

### 4.4 Le caractère contraignant des normes ISO :

Selon une grille comportant les trois niveaux de contraintes ci-haut cités, il ressort que pour toutes les entreprises et, en dépit de leur activité, leur taille et la compétence de l'encadrement, les normes ISO sont considérées comme contraignantes pour au moins trois raisons. Le nombre et la complexité des exigences contenues dans les normes, l'aspect documentaire qui impose à l'entreprise la mise en place d'un système documentaire parfois lourd et l'importance accordée par les auditeurs de certification au respect de ses exigences et l'application des procédures. Ces trois facteurs imposent à l'entreprise d'importants efforts de coordination et d'apprentissage. Aussi, et pour faire face à ces contraintes, toutes les entreprises apportent plus d'attention au passage des auditeurs de certification afin d'éviter les non-conformités dues au non-respect des exigences dans son système documentaire ou le non-respect des procédures mises en place. Ce résultat est en phase avec un des arguments de Boiral qui considère que dans leur application des normes, les entreprises se limitent uniquement aux exigences qui donnent satisfaction aux auditeurs externes de certification [14].

**Tableau 5** : Typologie des contraintes dues et issues des normes ISO.

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Exigences des normes</b>	<b>Système documentaire</b>	<b>Prise en compte des observations des audits de certification</b>
<b>BVA</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>AMC</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>EMBAG</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>TREFISOUD</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>MEDEFIL</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>SCAEK</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>ERCC</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>TREFILEST</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>ERCCO</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important
<b>SETS</b>	Contraignantes	Lourd et contraignant	Important



#### 4.5 La prise en compte de la RSE dans les préoccupations managériales des entreprises à travers les normes ISO :

Le degré de prise en compte de la responsabilité sociale des entreprises dans les préoccupations managériales des entreprises étudiées à travers les normes ISO est apprécié en fonction de trois critères, l'alignement des visions stratégiques sur les enjeux du développement durable, l'intégration des dimensions de développement durable dans la formalisation des stratégies et la traduction des normes dans les modes de gestion.

**Tableau 6** : Les préoccupations managériales à travers l'adoption des normes ISO

Nom de l'entreprise	l'alignement des visions stratégiques sur les enjeux du développement durable	l'intégration des dimensions de développement durable dans la formalisation des stratégies	traduction des normes dans les modes de gestion
<b>BVA</b>	la satisfaction client	Démarche n'obéissant pas à une stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans les domaines environnementaux et sociaux
<b>AMC</b>	la satisfaction client	Démarche n'obéissant pas à une stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans les domaines environnementaux et sociaux
<b>EMBAG</b>	La satisfaction client	Démarche structurée dans le cadre de la stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans les domaines environnementaux et sociaux
<b>TREFISOUD</b>	La satisfaction client	Démarche n'obéissant pas à une stratégie de l'entreprise	Absence de bonnes pratiques de management en relation avec la RSE
<b>MEDEFIL</b>	La satisfaction client	Démarche n'obéissant pas à une stratégie de l'entreprise	Absence de bonnes pratiques de management en relation avec la RSE
<b>SCAEK</b>	La satisfaction client Protection de l'environnement Développement des ressources humaines	Démarche structurée dans le cadre de la stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans les domaines environnementaux et sociaux
<b>ERCC</b>	La satisfaction client Protection de l'environnement Développement des ressources humaines	Démarche n'obéissant pas à une stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans les domaines environnementaux et sociaux
<b>TREFILEST</b>	La satisfaction client	Démarche n'obéissant pas à une stratégie de l'entreprise	Absence de bonnes pratiques de management en relation avec la RSE
<b>ERCCO</b>	La satisfaction client Protection de l'environnement Développement des ressources humaines	Démarche structurée dans le cadre de la stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans les domaines environnementaux et sociaux
<b>SETS</b>	La satisfaction client Développement des ressources humaines	Démarche structurée dans le cadre de la stratégie de l'entreprise	Quelques bonnes pratiques de management en relation avec la RSE dans le domaine social

Les visions stratégiques de l'ensemble des entreprises ne sont pas alignées sur les enjeux du développement durable. La responsabilité sociale ou le comportement responsable de l'entreprise ne figurent pas parmi les valeurs de l'entreprise. Sur un ensemble de valeurs proposées, toutes les entreprises ont retenu l'écoute et la satisfaction des clients et trois ont retenu la protection de l'environnement et le développement des ressources humaines. Les autres valeurs telles que le respect du personnel, le respect des droits fondamentaux, la transparence et communication et le partage des expériences ne sont citées par aucune des entreprises. En plus, ces entreprises ont proposées d'autres valeurs en relation directe avec le capital financier de l'entreprise, à savoir la maximisation des profits et l'augmentation de la valeur de l'entreprise.

Toutes les entreprises ne sont pas d'accord sur le fait que le recours à la certification des systèmes de management dans le cadre de l'intégration des dimensions de développement durable doit obéir à un choix stratégique de l'entreprise. Chez 03 entreprises, les actions menées en matière de certification relèvent de démarches structurées et intégrées à la stratégie de développement de l'entreprise. Chez les 06 autres, la dimension développement durable n'est pas placée au cœur des stratégies de ces entreprises.

Toutes les entreprises sont unanimes qu'elles n'observent pas l'existence de changements organisationnels notables à l'issue de la mise en place des différents systèmes de management conformes aux normes de certification. Ces systèmes et leurs contenus ne sont pas réellement traduits dans le contexte de chaque entreprise. Ainsi, les certifications ISO n'ont pas apportées une valeur ajoutée substantielle sur les modes de gestion des entreprises. Par le recours aux démarches de certification, les bonnes pratiques de management en relation avec la RSE ne sont pas formalisées. Les entreprises se contentent uniquement de se conformer aux exigences de ses normes. La recherche de l'efficacité dans la gestion et la maîtrise des processus en relation avec les pratiques de la RSE n'est pas opérée.

## 5. CONCLUSION

Cet article analyse l'impact des certifications ISO sur la pratique de la RSE par les entreprises algériennes. Cette analyse est basée sur la contribution de chaque norme de certification sur la prise en charge de la dimension de développement durable qui lui correspond, ISO 9001 pour la dimension économique, ISO 14001 pour la dimension environnementale et OHSAS 18001 pour la dimension sociale.

Le recours à la normalisation pour entreprendre des démarches de développement durable est la conséquence du succès que connaissent les normes ISO. Ceci est confirmé par la progression significative dans leur utilisation dans pratiquement l'ensemble des domaines de l'entreprise.

Contrairement aux pratiques dans une économie libérale, l'entreprise algérienne place le développement durable au bas de l'échelle de ses priorités. La prise en compte des dimensions du développement durable se limite à entreprendre les démarches qui sont implicitement imposées aux entreprises par les pouvoirs publics. Ceci dénote l'absence d'une stratégie de développement durable et de RSE. Les caractéristiques d'une économie d'un pays en voie de développement, la transition d'une économie planifiée vers une économie de marché, le manque de compétitivité des entreprises algériennes sont les principaux facteurs qui empêchent une prise en compte sérieuse du développement durable par ces entreprises.

Les efforts de mise à niveau des entreprises algériennes ne doit pas se limiter à la mise en place des conditions qui rendent l'entreprise algérienne compétitive du point de vue uniquement économique. Les dimensions environnementales, sociales et sociétales doivent être intégrées dans le processus de mise à niveau actuellement en cours. Pour ce faire, la piste de la normalisation est recommandée. A cet effet, la norme ISO 26000 peut être une solution à privilégier eu égard aux innovations qu'elle comporte par rapport aux autres normes séparées et aux avantages qu'elle offre.

## 6. REFERENCES

1. Essid M. Les mécanismes de contrôle de la performance globale : le cas des indicateurs non financiers de la RSE. Thèse non publiée de doctorat en sciences de gestion, Université Paris-Sud. 2009. Available : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00473794/document>
2. Féron G., D'Arcimoles G.H et Bello P. Le développement durable : enjeux stratégiques pour l'entreprise. 1ere édition. Paris : Editions d'Organisations ; 2003.
3. Bodet C. et Lamarche T. 2013. La RSE contribue-t-elle au développement durable ? De la production de règles par les acteurs à une hypothétique montée en régime. Communication présentée dans le cadre du colloque EAEPE, 07-09 Novembre, Bobigny. Paris, France. pp : 01-28. Available : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00912728/>
4. Berger-Douce S. Rentabilité et pratiques de RSE en milieu PME premiers résultats d'une étude française. *Revue Management & Avenir*. 2008;15 : 9-29. Available : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2008-1-page-9.htm>
5. Peeters A. La RSE. *Courrier hebdomadaire du CRISP*. 2004. 3 (1828) : 1-47. Available : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2004-3-page-1.htm>
6. Capron M. et Petit P. RSE et diversité des capitalismes dans la phase contemporaine d'internationalisation. *Revue de la Régulation*. 2011. Available : <http://journals.openedition.org/regulation/9142>
7. Gélinier O Billard J.P., Simon F.X. et Muller J.L. Développement durable : pour une entreprise compétitive et responsable. 3eme edition. Paris : ESF Editeur. 2005.
8. Boiral O. Certifier la bonne conduite des entreprises : enjeux et perspectives d'avenir. *Revue internationale du travail*. 2003. 142 (3) : 345-370. Available : [https://www.researchgate.net/publication/229720087\\_Certifier\\_la\\_bonne\\_conduite\\_des\\_entreprises\\_enjeux\\_et\\_perspectives\\_d\\_avenir](https://www.researchgate.net/publication/229720087_Certifier_la_bonne_conduite_des_entreprises_enjeux_et_perspectives_d_avenir)
9. Retour D. et Vatteville E. 2004. Les normes sociales : une arme dans la bataille concurrentielle ? Communication présentée dans le cadre des travaux de la 6e université de printemps de l'audit social, compétitivité et normes sociales internationales, 21-22 Mai, Tunis, Tunisie. pp : 309-318. Available : <http://iasuniversites.free.fr/actes2004a.pdf>
10. Gendron C., Lapointe A. et Turcotte M.F. Codes de conduites et entreprises mondialisées : quelle responsabilité sociale ? quelle régulation ? *Les cahiers de la Chaire – collection recherche*. 2003. 12 (1) : 1-33 Available : [www.crsdd.ugam.ca/Pages/docs/pdfCahiersRecherche/12-2003.pdf](http://www.crsdd.ugam.ca/Pages/docs/pdfCahiersRecherche/12-2003.pdf)
11. Gendron C., Lapointe A. et Turcotte M.F. Responsabilité sociale et régulation de l'entreprise mondialisée. *Revue Relations Industrielles/Industrial Relations*. 2004. 59 (1) : 73-100. Available : <https://www.jstor.org/stable/23077576>
12. Vercher C. Codes de conduite et systèmes d'alerte éthique : la RSE au sein des chaînes de valeur. *Revue de la régulation*. 2011 ; 1-44. Available : <http://journals.openedition.org/regulation/9259>
13. Attarça M. & Jacquot, T. 2005. La représentation de la Responsabilité Sociale des Entreprises : une confrontation entre les approches théoriques et les visions managériales. Communication présentée au XIVème Conférence Internationale de Management Stratégique, Pays de la Loire, Angers, France, pp : 01-26. Available: <http://www.strategie-aims.com>

14. Boiral O. Du développement durable aux normes ISO : peut-on certifier la bonne conduite des entreprises. *Revue Internationale de droit et politique de développement durable*. 2007. 2 (2) : 91-116. Available: [https://www.researchgate.net/profile/Olivier\\_Boiral/publication/258820738\\_Boiral\\_O\\_2007\\_Du\\_developpement\\_durable\\_aux\\_normes\\_ISO\\_peut-on\\_certifier\\_la\\_bonne\\_conduite\\_des\\_entreprises](https://www.researchgate.net/profile/Olivier_Boiral/publication/258820738_Boiral_O_2007_Du_developpement_durable_aux_normes_ISO_peut-on_certifier_la_bonne_conduite_des_entreprises)
15. Helfrich V. Peut-on normaliser efficacement la RSE et ses pratiques ? étude de cas de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale. *Revue de l'organisation responsable*. 2010 ; 1 (5) : 51-60. Available : <https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2010-1-page-51.htm>
16. El Hila R. et Amaazoul H. Impacts de la tétra-normalisation sur les pratiques de la RSE. *Revue Recherches en Sciences de gestion*. 2013 ; 3 (96) : 199-216. Available : <https://www.cairn.info/revue-recherches-en-sciences-de-gestion-2013-3-page-199.htm>
17. Savall H. et Zardet V. Mesure et pilotage de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise -résultats de recherches longitudinales. *Revista del Instituto Internacional de Costos*. 2009 ; 4: 7-36. Available : [http://www.revistaic.org/articulos/num4/articulo1\\_esp.pdf](http://www.revistaic.org/articulos/num4/articulo1_esp.pdf)
18. D'humieres P. Le développement durable : le management de l'entreprise responsable. 1ere édition. Paris : Éditions d'organisation ; 2005.
19. AGORA 21. 2001. Glossaire pour le développement durable. Elaboré et publié par l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne avec le soutien de l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la francophonie IEPF, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie. [www.territoires-haute-normandie.net/iso\\_album/glossaire-dd.pdf](http://www.territoires-haute-normandie.net/iso_album/glossaire-dd.pdf)
20. Leclercq G. 2007. La norme ISO 9000 comme vecteur de professionnalisation de la fonction RH : une revue de la littérature. Communication présentée dans le cadre des travaux du congrès AGRH, Fribourg, Suisse. 19-21 septembre, pp : 01-19 Available : <https://www.agrh.fr/actes-des-congrs/>
21. Labaronne D. et Gana-Oueslati E. Analyse comparative Maroc-Tunisie du cadre institutionnel de la RSE dans les PME. *Revue Management & Avenir*. 2011. 3 (43) : 103-121. Available : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2011-3-page-103.html>
22. Helfrich V. 2008. La régulation des pratiques de RSE par les normes : Le cas de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale. 5e Congrès de l'ADERSE "Transversalité de la RSE : L'entreprise à l'aune de ses responsabilités vis-à-vis de l'homme, de l'environnement et du profit ?", Janv. 10-11, Grenoble, France, pp : 01-14. Available : [http://www.aderse.org/docatelecharger/congres\\_aderse\\_2008/](http://www.aderse.org/docatelecharger/congres_aderse_2008/)
23. Boiral O. Certifier la bonne conduite des entreprises : enjeux et perspectives d'avenir. *Revue internationale du travail*. 2003 ; 142 (3) : 345-370. Available : [https://www.researchgate.net/.../229720087\\_Certifier\\_la\\_bonne\\_conduite\\_des\\_entrepris...](https://www.researchgate.net/.../229720087_Certifier_la_bonne_conduite_des_entrepris...)
24. Lauriol J. Le développement durable à la recherche d'un corps de doctrine. *Revue Française de Gestion*. 2004 ; 5 (152) : 137-150. Available : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2004-5-p-137.htm>
25. Gendron C. Normaliser la responsabilité sociale : le pari de l'ISO 26000. *Les cahiers de la Chaire – collection recherche*. 2010. (07) 1-70 Available : [www.crsdd.uqam.ca/Pages/docs/07-2010.pdf](http://www.crsdd.uqam.ca/Pages/docs/07-2010.pdf)
26. République Algérienne Démocratique et Populaire. 2011. Rapport national de l'Algérie à la 19ème session de la Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD-19). [https://sustainabledevelopment.un.org/dsd\\_aofw.../NationalReports/.../full\\_report.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/dsd_aofw.../NationalReports/.../full_report.pdf)
27. Boiral O. Les pays du sud à l'épreuve des normes ISO : vers un sous-développement durable ? *Revue Management International*, 2008. 12 (2) : 49-63. Available : [https://www.researchgate.net/publication/258820587\\_Boiral\\_O\\_2008\\_Les\\_pays\\_du\\_sud\\_a\\_l'epreuve\\_des\\_normes\\_ISO\\_vers\\_un\\_sous-developpement\\_durable\\_Management\\_International\\_12\\_49-63](https://www.researchgate.net/publication/258820587_Boiral_O_2008_Les_pays_du_sud_a_l'epreuve_des_normes_ISO_vers_un_sous-developpement_durable_Management_International_12_49-63)
28. Boiral O. 2001. ISO 14001 ; d'une exigence commerciale aux paradoxes de l'intégration. Actes de la Xème Conférence de l'AIMS, 13-15 juin, Québec, Canada. pp : 01-24. Available : <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/13-xeme-conference-de-l-aims/communications/2384-iso-14-001-dune-exigence-commerciale-aux-paradoxes-de-lintegration/download>
29. Berger-Douce S. Les stratégies d'engagement sociétal des entrepreneurs. *Revue Entrepreneuriat*. 2007 ; 1(6) : 53-71. Available : <https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2007-1-page-53.htm>

**How to cite this article:** LAIB Abderrahmane. La pratique de la responsabilité sociale des entreprises par les normes ISO : cas des entreprises économiques algériennes. *American Journal of Innovative Research and Applied Sciences*. 2018; 6(5):210-220.

This is an Open Access article distributed in accordance with the Creative Commons Attribution Non Commercial (CC BY-NC 4.0) license, which permits others to distribute, remix, adapt, build upon this work non-commercially, and license their derivative works on different terms, provided the original work is properly cited and the use is non-commercial. See: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>